

**De l'écomuséologie à la Charte de Sienne, le rôle social des musées**

**Simon Leresche**

**Mémoire rédigé pour l'obtention du Certificat**

**Cours de base en muséologie 2017-2018 d'ICOM Suisse**

## 1. Sommaire

1. Sommaire	p. 2
2. Introduction	p. 3
3. L'écomuséologie	p. 4
a. Le préfixe éco-	p. 5
b. La communauté, le territoire et le patrimoine	p. 7
c. La participation	p. 8
4. Le paysage culturel	p. 9
a. La Charte de Sienne	p. 10
b. La Conférence générale de l'ICOM – Milan, 2016	p. 11
c. Le paysage culturel selon l'UNESCO	p. 14
5. L'Écomusée du fier monde et l'Écomusée du Pays de la Cerise	p. 15
a. L'Écomusée du fier monde	p. 15
b. L'Écomusée du Pays de la Cerise	p. 16
6. Le Musée du fer et du chemin de fer	p. 18
a. Le projet	p. 19
b. Le site	p. 19
c. L'offre de médiation	p. 20
d. Les collections	p. 21
e. Les publics	p. 21
f. Les partenariats et réseaux	p. 22
g. La programmation	p. 22
7. Conclusion	p. 24
8. Bibliographie	p. 26

## 2. Introduction

Depuis la fin du XXe siècle émerge une nouvelle préoccupation dans le monde des musées : le besoin de se rattacher à son territoire et à sa communauté. Confrontés à une frustration grandissante dans les années 1960 au sein de la population, qui les considère comme des lieux réservés à certaines classes sociales, les musées s'orientent vers une nouvelle forme de muséologie, davantage tournée vers l'humain. La gestion d'une collection ne suffit plus, de plus en plus d'institutions veulent sortir de leurs murs, réinvestir leur territoire et partir à la rencontre de leurs publics. Différents concepts naissent de ces volontés modernes : la nouvelle muséologie dans les années 1960, l'écomuséologie dans les années 1970, les musées de société dans les années 1990, pour ne citer qu'eux. Dans d'autres domaines culturels et patrimoniaux, de nouvelles notions voient également le jour. C'est le cas du « paysage culturel », devenu catégorie du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992 et récemment intégré au monde muséal par le biais de la Charte de Sienne (2014). Tous ces nouveaux concepts s'ancrent dans le même besoin : relier l'homme, son territoire et son patrimoine. Cette orientation s'inscrit dans le contexte des XXe et XXIe siècles : emporté par le rythme effréné auquel la société se développe, l'homme est plus que jamais en quête de sens. Les musées d'aujourd'hui ressentent ce besoin et s'attachent à relier l'homme à son territoire et à son patrimoine afin de mieux comprendre qui il est, d'où il vient et où il va. De cette manière, les musées s'impliquent davantage dans la vie de la société et s'engagent à jouer un rôle social jusque-là négligé.

Dans ce travail, nous nous proposons de mener une réflexion sur le rôle social du musée en nous intéressant à différentes notions qui s'en rapprochent, telles que l'écomuséologie ou le paysage culturel, mais aussi à travers deux exemples concrets de musées actifs dans leur environnement : l'Écomusée du fier monde (Montréal, Québec) et l'Écomusée du Pays de la Cerise (Fougerolles, France). Ce cheminement nous permettra finalement de nous arrêter sur un musée en pleine réflexion quant à son positionnement et au rôle social qu'il souhaite jouer : le Musée du fer et du chemin de fer de Vallorbe.

Ce tour d'horizon sur l'apparition et le développement du rôle social des musées aura ainsi pour but de fournir une base à la rédaction future d'un Projet scientifique et culturel pour ce musée du Jura nord-vaudois qui fonctionne grâce au bénévolat depuis plus de trente ans et doit aujourd'hui se positionner sur la carte des musées suisses, en tant que musée technique, musée de site occupant d'anciennes forges classées aux monuments historiques et musée de société garant de l'histoire et de l'identité d'une région.

### 3. L'écomuséologie

Lorsque l'on s'intéresse au rôle social du musée, à la manière dont il peut valoriser la société dans laquelle il s'inscrit, on s'arrête forcément sur l'écomuséologie. Ce concept est né après les années 1960, période difficile pour le monde muséal qu'un clivage de plus en plus important sépare des couches populaires de la société. Les musées sont alors focalisés sur la gestion de leurs collections et ne prêtent guère attention aux revendications du public. Ils souffrent d'une image vieillissante et de nouveaux courants muséologiques émergent et viennent bousculer les codes traditionnels. Avec Georges-Henri Rivière et Hugues de Varine à la tête de l'ICOM entre 1948 et 1974, on encourage les musées à se tourner davantage vers l'humain, vers un musée actif au sein de la société. On s'inspire notamment des musées de plein air créés en Europe du Nord à partir de la fin du XIXe siècle et de la nouvelle muséologie, dont l'idéal est de restituer les musées au plus grand nombre.

Dans cette nouvelle mouvance, Hugues de Varine invente un peu par hasard le terme « écomusée » en 1971, lors d'une discussion préparatoire à la dixième Assemblée générale de l'ICOM à Grenoble, qui précédait la première conférence des Nations Unies sur l'environnement. Dans son contexte de création, ce mot nouveau a pour but de lier préoccupations environnementales et monde muséal. Il devait « refléter la volonté de revendiquer un rôle important pour les musées de sciences naturelles dans l'éducation à l'environnement, à l'écologie, en désignant en particulier les « maisons » de parcs naturels régionaux alors en voie de création en France<sup>1</sup> ». Par la suite, l'écomuséologie va prendre une direction un peu différente, donnée par la définition qu'en fit Georges-Henri Rivière, prédécesseur d'Hugues de Varine à la tête de l'ICOM :

*Un écomusée est un instrument qu'un pouvoir et une population conçoivent, fabriquent et exploitent ensemble. Ce pouvoir, avec les experts, les facilités, les ressources qu'il fournit. Cette population, selon ses aspirations, ses savoirs, ses facultés d'approche.*

*Un miroir où cette population se regarde, pour s'y reconnaître, où elle recherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'ont précédée, dans la discontinuité ou la continuité des générations. Un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité.*

*Une expression de l'homme et de la nature. L'homme y est interprété dans son milieu naturel. La nature l'est dans sa sauvagerie, mais telle aussi que la société traditionnelle et la société industrielle l'ont adaptée à leur image.*

---

<sup>1</sup> De Varine, Hugues (2006). **L'écomusée, un mot, deux concepts, mille pratiques**. P. 3. Consultable sur : <http://www.hugues-devarine.eu/img/cms/2006%20Ecomus%C3%A9e,.pdf>

*Une expression du temps, quand l'explication remonte en deçà du temps où l'homme est apparu, s'étage à travers les temps préhistoriques et historiques qu'il a vécus, débouche sur le temps qu'il vit. Avec une ouverture sur les temps de demain, sans que, pour autant, l'écomusée se pose en décideur, mais en l'occurrence, joue un rôle d'information et d'analyse critique.*

*Une interprétation de l'espace. D'espaces privilégiés, où s'arrêter, où cheminer.*

*Un laboratoire, dans la mesure où il contribue à l'étude historique et contemporaine de cette population et de son milieu et favorise la formation de spécialistes dans ces domaines, en coopération avec les organisations extérieures de recherche.*

*Un conservatoire, dans la mesure où il aide à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de cette population.*

*Une école, dans la mesure où il associe cette population à ses actions d'étude et de protection, où il l'incite à mieux appréhender les problèmes de son propre avenir.*

*Ce laboratoire, ce conservatoire, cette école s'inspirent de principes communs. La culture dont ils se réclament est à entendre en son sens le plus large, et ils s'attachent à en faire connaître la dignité et l'expression artistique, de quelque couche de la population qu'en émanent les manifestations. La diversité en est sans limite, tant les données diffèrent d'un échantillon à l'autre. Ils ne s'enferment pas en eux-mêmes, ils reçoivent et donnent.<sup>2</sup>*

Cette définition de l'écomuséologie met l'humain au cœur de son propos, et non l'environnement, comme c'était le cas avec de Varine. Dès lors, c'est la définition de Rivière qui va guider les écomusées et mettre au cœur de leurs préoccupations la population, son territoire et le patrimoine qui en est issu et les pousser à jouer un rôle social fort dans leur communauté.

### **a. Le préfixe éco-**

Dans écomusée, il y a éco-. Ce préfixe est issu du grec *oikos*, qui désigne « la maison » ou « l'habitat ». Dans son utilisation la plus courante, le préfixe éco- se rapporte à l'environnement. C'est d'ailleurs le sens initial du mot lorsqu'Hugues de Varine l'a ajouté à celui de « musée ». Mais comme on l'a vu avec la définition de Rivière, l'écomusée a dépassé le champ environnemental pour embrasser ceux de la communauté et du patrimoine. Dans le terme « écomusée », le préfixe touche à trois dimensions principales : écologique, éco-sociale et économique<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> De Varine, Hugues (2017). **L'écomusée singulier et pluriel**. Un témoignage sur cinquante ans de muséologie communautaire dans le monde. Paris : L'Harmattan. 296 P. P. 43

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 224-225

Un écomusée est d'abord lié à une communauté, dont il est l'émanation, c'est sa dimension **éco-sociale**. Chaque écomusée définit son propre cahier des charges et les actions qu'il souhaite mettre en place en faveur de sa communauté mais toutes ces actions contribuent généralement à l'*empowerment*<sup>4</sup> (ou capacitation) de la population, à son éducation, à son identité et à son développement. Selon les cultures et les territoires, la dimension éco-sociale passe par l'utilisation de différents outils écomuséaux tels que dans les exemples suivants : musée polynucléaire<sup>5</sup> au Mexique par exemple avec la création en 1973 de la « Casa del Museo », une antenne du Musée d'Anthropologie dans un quartier défavorisé de Mexico, ayant pour but l'appropriation du musée par la communauté<sup>6</sup> ; écomusée scolaire à Belém (Brésil)<sup>7</sup>, ville dans laquelle les écoles se sont unies pour créer un écomusée qui soit un nouveau support pédagogique pour les élèves.

Bien que la communauté soit au cœur de ses préoccupations, c'est aussi son cadre de vie qui intéresse l'écomusée. Il garde donc une dimension **écologique** importante et s'intéresse de près aux influences réciproques entre une communauté et son environnement. On le voit notamment en Italie où les écomusées ont pris un rôle majeur dans la gestion de leur territoire, notamment en participant à l'*Agenda 21*<sup>8</sup>. C'est le cas de l'Ecomuseo del Paesaggio, à Parabiago, qui a su rassembler cinq communes et de nombreux partenaires publics et privés autour du « pacte de l'Olona » engageant les signataires à préserver et à développer un îlot de verdure autour de la rivière du même nom, situé dans une zone fortement industrialisée<sup>9</sup>. Les écomusées italiens ont également développé un formidable outil de participation citoyenne et de mise en valeur du patrimoine territorial, les « mappa di comunità », des cartes du territoire qui recensent le patrimoine d'une communauté. Ces cartes sont créées avec la population, qui recense elle-même les points d'intérêt de son territoire, et sont mises en valeur et actualisées par les écomusées<sup>10</sup>.

La dernière dimension écomuséale est celle de **l'économie**. En effet, les écomusées ne doivent pas négliger le potentiel de développement économique de leur communauté et le rôle actif qu'ils peuvent jouer dans ce domaine. L'économie est bien-sûr un axe important de la vie d'une population et elle est souvent liée à l'environnement occupé : elle fait donc la synthèse entre une communauté et son territoire. En Italie toujours, les écomusées s'activent pour redévelopper des économies oubliées ou en perte de vitesse. C'est notamment le cas de

---

<sup>4</sup> Capacité de maîtriser son présent et son avenir en devenant un acteur sociétal conscient et un citoyen responsable.

<sup>5</sup> Un musée polynucléaire est un musée qui possède différentes antennes situées à des endroits stratégiques.

<sup>6</sup> De Varine. **L'écomusée singulier et pluriel**. Pp. 17-18

<sup>7</sup> Ecomuseu da Amazônia. *Ibid.*, p. 170

<sup>8</sup> L'*Agenda 21* est le plan stratégique de développement durable à l'échelle d'une ville ou d'une région.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 131

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 128

l'Ecomuseo Crumière, situé dans un territoire qui vécut longtemps de l'industrie du feutre. L'écomusée a relancé l'activité à petite échelle en créant une coopérative qui produit du feutre de très haute qualité<sup>11</sup>. De nombreux autres écomusées italiens sont actifs dans la production de produits oeno-gastronomiques qui leur permettent également de valoriser leur patrimoine. Cette dimension permet aux écomusées d'équilibrer les valorisations socio-culturelle et économique de leur territoire<sup>12</sup>.

### ***b. La communauté, le territoire et le patrimoine***

Il n'existe pas de modèle écomuséal, un écomusée doit se construire en fonction d'un contexte spécifique. Cette particularité implique que chaque écomusée est unique. Pourtant, ils partagent des préoccupations communes, qui sont liées à trois notions fondamentales pour l'écomuséologie : la communauté, le territoire et le patrimoine. C'est autour de ces trois axes que s'articule l'action écomuséale.

Le **territoire** couvert par l'écomusée doit faire l'objet d'une réflexion qui dépasse les purs aspects des circonscriptions administratives. En effet, l'identité d'une région se construit au fil du temps selon sa culture, son environnement et l'histoire vécue. Un écomusée doit pouvoir définir précisément quel territoire il touche, en fonction de la communauté et du patrimoine concernés. L'identification d'un territoire se fait avec la participation de la population. Les habitants doivent en effet être écoutés et en accord avec la délimitation géographique proposée. Le territoire défini, il devient le terrain de jeu de l'écomusée, qui le réinvestit en proposant des activités de médiation sur le terrain ou en revendiquant la surveillance et la gestion du patrimoine bâti présent dans les environs, comme le promeut la Charte de Sienne dont nous parlerons ci-dessous.

Qui dit territoire, dit **communauté** car c'est par la culture et l'action d'une communauté qu'un territoire se définit. Pour Hugues de Varine, une communauté c'est « une population qui partage un territoire, avec son climat, son environnement, ses paysages, son mode de vie, sa vie politique, économique et administrative, son histoire, parfois une langue ou un dialecte.<sup>13</sup> » Autant d'aspects qui définissent l'identité d'une communauté. Le rôle de l'écomusée est de comprendre quels sont les traits caractéristiques de leur propre communauté et de les mettre en avant afin qu'elle-même se reconnaisse en tant qu'entité spécifique, qu'elle se sente représentée et qu'elle soit fière de montrer son identité et de la partager avec le grand public.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 126

<sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 133-135

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 177

Les interactions et les influences réciproques entre une communauté et son territoire créent un **patrimoine** culturel en constante évolution. Ce patrimoine, notamment constitué d'objets matériels, de bâtiments, de traces sur l'environnement et de biens immatériels doit être interprété par l'écomusée car il est le témoin et le vecteur de l'histoire d'une population. L'interprétation et la mise en valeur du patrimoine sont l'un des rôles majeur de l'écomusée, qui doit s'intéresser à ce qui constitue le patrimoine de sa communauté. C'est à la population elle-même de désigner ce qu'elle considère comme étant lié à son identité propre. Le patrimoine d'une communauté n'est pas forcément lié aux critères habituellement utilisés pour marquer la valeur d'un objet. Ce n'est pas l'architecture d'un bâtiment ou l'ancienneté d'un lieu qui sont ici déterminantes mais bien l'importance d'un bien pour une communauté, que ce soit d'ordre symbolique, religieux ou encore économique<sup>14</sup>.

L'écomusée doit donc naviguer entre ces trois notions de base que sont la communauté, le territoire et le patrimoine pour constituer son identité propre, qui doit refléter au plus près celle de la population qu'il représente. Selon l'environnement dans lequel il est implanté, un écomusée deviendra le lieu d'une culture, d'un territoire ou d'un savoir-faire spécifique, afin de se rapprocher de ce qui définit le plus fortement le terreau dont il est issu.

### ***c. La participation***

À l'origine de la création d'un écomusée, il y a généralement la volonté politique et/ou sociale d'une population. Bien souvent, un écomusée est donc créé par la communauté pour qu'il en devienne le moyen d'expression culturel. De la participation des habitants dépend la pérennité de l'institution car sans ce lien avec la population, un écomusée perd sa raison d'être. Différents niveaux de participations existent. Cela va du simple fait d'informer la population des actions menées par l'écomusée, à la création de projets avec les habitants.

Selon Hugues de Varine, le seuil minimal de participation communautaire est le **partage de l'information**, qui implique que l'écomusée informe régulièrement la population de l'actualité liée à son activité et plus largement à tout ce qui concerne son patrimoine culturel. Vient ensuite la **consultation** ou la **concertation**, qui suppose que le musée soumette un projet à la population afin qu'elle puisse donner son avis et participer au processus décisionnel. La **co-décision** est le niveau supérieur de participation et demande à l'écomusée de mettre sur un pied d'égalité habitants et professionnels des musées pour réaliser des projets en commun de A à Z.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, pp. 175-184



La représentativité de la population au sein d'un écomusée est également un enjeu important. Celui-ci ne doit en effet pas devenir le lieu d'expression d'une certaine frange de la population, à l'exclusion des autres. Il doit mener ses actions en prenant garde à embrasser tout le spectre de la communauté qu'il veut représenter, des anciens habitants jusqu'aux derniers arrivés en considérant les différences d'âge, de nationalité, de religion ou encore de profession<sup>15</sup>.

On l'aura compris, davantage que les objets, ce sont les hommes qui sont au cœur de l'écomusée. C'est un musée intégral qui s'intéresse non seulement à une collection mais aussi à son environnement, aux personnes qui en sont à l'origine et à la culture dont elle est issue. L'écomusée, c'est le lieu où se cristallisent toutes les composantes d'une identité culturelle, des influences réciproques entre une communauté et son territoire aux objets qui en résultent, ceci au fil de l'histoire. L'écomusée c'est un outil de développement pour la communauté du territoire sur lequel il se trouve, auprès de laquelle il joue un rôle social.

#### **4. Le paysage culturel**

La notion de paysage culturel est fortement liée à l'écomuséologie, car elle tend à associer deux forces, celle de la nature et celle de l'homme. Le paysage culturel désigne ainsi le résultat des interactions entre ces deux forces, qui s'influencent mutuellement. Le mot « paysage » est à ce titre révélateur : il est en effet le résultat du regard que l'homme pose sur son environnement, qu'il reconnaît en tant que tel. Un paysage est en réalité une projection que l'homme fait sur la nature, un filtre de lecture qu'il pose à travers son regard. Cette projection se retrouve dans l'expression artistique, la peinture et la photographie par exemple, autant de preuves de cette perception particulière que l'homme a de son environnement. Le paysage est donc déjà le fruit d'une interaction homme-nature. Y ajouter le mot « culturel » permet toutefois de souligner l'importance de cet échange.

La notion de « paysage culturel » concerne la relation que chaque culture entretient avec son environnement. Cette relation s'exprime par différents aspects de la vie humaine : la culture, la langue, l'économie, la spiritualité, l'identité. Mais elle est également visible sur la silhouette du territoire, à travers des bâtiments, une architecture, des cultures, la canalisation de cours d'eau, etc. Le paysage culturel, c'est l'influence de la nature sur l'homme et celle de l'homme

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 202-206

sur la nature. C'est ce qui relie une communauté à son histoire, à son identité. Il y a donc autant de paysages culturels que de cultures et de territoires.<sup>16</sup>

En 1925, le géographe américain Carl O. Sauer, donnait une définition très claire du paysage culturel : « Le paysage culturel est façonné à partir du paysage naturel par un groupe culturel. La culture est l'agent, la nature est le moyen et le paysage culturel le résultat.<sup>17</sup> »

Bien que le terme date du XXe siècle, le paysage culturel n'est pas une invention récente. De tout temps, l'homme a interagi avec son territoire, en le considérant, en s'y adaptant, en le transformant, mais ce n'est qu'avec la modernité et les menaces envers son environnement, que l'homme a pris conscience de l'importance de cette relation.

### **a. La Charte de Sienne**

De prime abord, on peut se demander ce qui lie la notion de paysage culturel au monde muséal. Récemment, une initiative des musées italiens les a réunis dans un document : la Charte de Sienne<sup>18</sup>. Ce texte proposé par ICOM Italie en juillet 2014, lors de la Conférence internationale de Sienne, contient dix points qui traitent de la responsabilité des musées envers leurs paysages culturels respectifs. La Charte de Sienne s'intéresse au paysage italien, qui accomplit la « synthèse [...] entre la nature et l'histoire »<sup>19</sup>. En considérant ainsi le paysage, le texte met en exergue la responsabilité de l'homme envers son environnement, qu'il a modelé pour en tirer profit. Cette responsabilité implique qu'il doit intervenir pour protéger, interpréter, mettre en valeur et développer durablement son territoire. ICOM Italie estime que les musées ont un rôle à jouer dans ce processus, en tant que gardiens du patrimoine, mais aussi en tant que collectivités humaines.

Les musées italiens sont fortement liés à leur territoire, de par leurs collections qui proviennent souvent de fouilles menées sur leurs territoires. Cette proximité avec leur environnement est à l'origine d'une prise de conscience : le rôle du musée doit aller plus loin que le traitement des collections issues de son territoire. Il doit toucher au terrain lui-même, afin de l'interpréter et de contextualiser les collections muséales. Le territoire doit être considéré comme un bien culturel à part entière, qu'il faut protéger, conserver, interpréter et diffuser, en trouvant un équilibre entre ces missions parfois contradictoires. Ce principe a d'autant plus d'écho en Italie que le pays, du fait de son histoire particulièrement riche, prévoit la protection du « paysage

<sup>16</sup> Mitchell, Nora. Rössler, Mechtild. Tricaud, Pierre-Marie (2009). **Paysages culturels du patrimoine mondial**. Guide pratique de conservation et de gestion. Paris : Centre du patrimoine mondial. 138 P.

<sup>17</sup> Sauer, Carl Ortwin (1925). **The Morphology of Landscape**. Berkeley : University of California. 53 P.

<sup>18</sup> **Charte de Sienne**. Musées et paysages culturels. Sienne : ICOM Italie. 5 p. Consultable sur : [http://icom.museum/uploads/media/Carta\\_di\\_Siena\\_FR\\_final.pdf](http://icom.museum/uploads/media/Carta_di_Siena_FR_final.pdf)

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 1.

et (du) patrimoine historique et artistique de la nation »<sup>20</sup> dans l'article 9 de la Constitution. Un statut légal qui ne suffit toutefois pas à assurer une prise en charge suffisante du paysage culturel. Du fait de sa richesse et du manque de moyens, le patrimoine culturel italien et son territoire sont délaissés et les musées italiens ne peuvent que faire prendre conscience aux pouvoirs publics de l'urgence de la situation.

Conscients du rôle qu'ils ont à jouer, ils proposent un nouveau modèle de gestion du paysage culturel, avec le musée comme acteur principal. Il devient alors musée global, diffus, liant protection, conservation et mise en valeur à la fois du territoire et de ses biens culturels. Le musée doit élargir son champ d'actions en réinvestissant son environnement, et en impliquant tout le tissu politique, social et économique de son territoire dans ses activités. Il doit créer une « communauté de paysage »<sup>21</sup>, rassemblant tous les acteurs territoriaux qui assument une responsabilité envers lui. Le musée devient alors le cœur d'un réseau ayant pour but la préservation du patrimoine culturel. Cette mission doit se faire en tenant compte des intérêts de chacun, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou environnementaux, en privilégiant non pas le figeage du territoire mais bien son développement durable. Finalement, la mise en valeur du paysage culturel doit se faire en ayant une vision élargie et multiculturelle et en tenant compte du fait que notre paysage est issu d'une conception culturelle spécifique, devant être contextualisée et mise en rapport avec celles d'autres cultures afin de créer des ponts et d'encourager une prise de conscience mondiale de notre responsabilité envers le paysage culturel.

La Charte de Sienne met en avant une sensibilité et une approche nouvelles pour les musées. Elle les encourage à se désenclaver, à sortir de leurs salles d'expositions, de leurs réserves, pour agir sur leur environnement. Cela peut se faire notamment au travers d'un programme d'activités de plein air, avec des parcours hors-les-murs ou des sentiers d'interprétation. Mais également par l'adoption d'un rôle actif dans la surveillance et la gestion des biens culturels ou le suivi des travaux de restauration de bâtiments historiques. En adoptant cette nouvelle posture, le musée s'adapte à l'évolution du monde, assume un rôle citoyen et se rend davantage visible auprès de sa population. Il devient le lieu de sensibilisation des publics « aux enjeux de développement durable des territoires »<sup>22</sup>. À l'heure où le monde se cherche de nouveaux repères, le musée doit muer une fois de plus pour retrouver sa place citoyenne.

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 2

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 4

<sup>22</sup> Camille, Cailloce (2017). **La Charte de Sienne**. Consultable sur : <http://www.masterpatrimoine.fr/v2/actualites/politiques-culturelles/1018-la-charte-de-sienne.html>

### **b. Conférence générale de l'ICOM – Milan, 2016**

C'est en vue de la Conférence générale 2016 de l'ICOM à Milan, sur le thème « Musées et paysages culturels », que la Charte de Sienne a été rédigée et adoptée. L'idée était de donner une « perspective italienne sur les responsabilités des musées à l'égard du patrimoine et des paysages qui l'entourent »<sup>23</sup>. La charte a fourni une base de réflexion, articulée autour de quatre points principaux :

1. La perception différente du paysage selon les cultures et l'importance de le protéger et de l'interpréter.
2. Le rôle potentiel du musée en tant que protecteur des patrimoines matériels et immatériels, dont le paysage culturel.
3. La création de réseaux regroupant les musées, les professionnels, les organisations et les institutions.
4. Le travail de sensibilisation et d'accompagnement des musées en faveur d'un aménagement du territoire soucieux de préserver durablement le paysage culturel.

L'important travail de réflexion mené à Sienne a permis l'adoption de la résolution n° 1 de l'Assemblée générale de Milan :

*La responsabilité des musées envers le paysage*

*Les musées et les paysages sont un élément essentiel de l'environnement physique, naturel, social et symbolique de l'humanité.*

*Le paysage est composé d'un réseau extrêmement complexe de relations entre des éléments naturels et sociaux. Il doit sa richesse à sa diversité.*

*Les musées font partie intégrante du paysage. Ils collectent des témoignages matériels et immatériels liés à l'environnement. Les collections représentent une partie de ce patrimoine ; on ne peut les expliquer sans connaître le contexte du paysage.*

*Les musées ont une responsabilité particulière envers le paysage qui les entoure, qu'il soit urbain ou rural. Leur devoir est donc double : d'un côté, ils doivent gérer et entretenir le patrimoine dans une logique de développement durable du territoire ; de l'autre, ils doivent prêter attention aux images et représentations qui identifient et évoquent le paysage.*

*Considérant ce qui précède, et :*

---

<sup>23</sup> **La Charte de Sienne proposée par l'ICOM Italie lors de la conférence internationale « Musées et paysages culturels »**. ICOM. 2 p. P. 1. Consultable sur : <http://icom.museum/actualites/actualite/article/la-charte-de-sienne-proposee-par-licom-italie-lors-de-la-conference-internationale-musees-e/L/2/>

*Tenant compte des Conventions de l'UNESCO, du Code de déontologie de l'ICOM et du Code de déontologie pour les musées d'histoire naturelle de NATHIST ;*

*Sachant que le concept de paysage culturel inclut non seulement la dimension physique d'un territoire, mais également une large gamme de facteurs immatériels, allant des langues aux modes de vie, des croyances religieuses aux différentes formes d'interactions sociales, de la technologie aux modes de production, et des relations de pouvoir aux échanges intergénérationnels ;*

*Reconnaissant que ce concept englobe les paysages sonores, olfactifs, sensoriels et mentaux, mais aussi les paysages de mémoire et de conflits, qui sont généralement intégrés à des lieux, objets, documents et images qui fournissent aux musées un nombre toujours croissant d'occasions d'agir sur les paysages culturels ;*

*Comprenant que les musées contribuent, de par les connaissances et l'expertise de leurs professionnels, à sensibiliser les communautés, participant ainsi à la prise de décisions qui entraînent une transformation du paysage ;*

*Considérant que les musées partagent cette responsabilité avec les autres institutions qui œuvrent à la préservation du patrimoine et assurent sa gestion et son développement.*

*La 31e Assemblée générale de l'ICOM recommande que :*

- *Les musées étendent leur mission, d'un point de vue légal et opérationnel, à la gestion des bâtiments et sites de paysage culturel en tant que « musées étendus » et renforcent la protection de ce patrimoine et son accessibilité, tout en maintenant une relation privilégiée avec les communautés.*

- *Les musées contribuent non seulement à une meilleure connaissance des valeurs des paysages culturels, mais aussi au développement des cadres symboliques qui les déterminent, de façon à ce que la notion même de paysage culturel devienne un instrument permettant d'évaluer ce qu'il convient de protéger, mettre en valeur et transmettre aux générations futures, et ce qu'il faut questionner, critiquer et modifier.*

*Le Conseil international des musées reconnaît la nécessité de mentionner plus visiblement les paysages culturels dans ses principaux documents (par exemple, la définition du musée, les Statuts de l'ICOM et son Code de déontologie).<sup>24</sup>*

On le constate à travers cette résolution, la notion de « paysage culturel » est au cœur des préoccupations actuelles de l'ICOM. Tout comme le prônait la Charte de Sienne, cette résolution promeut un musée actif au cœur de son paysage. Le rôle du musée prend une nouvelle dimension : il touche désormais à l'interprétation des objets et de l'environnement

---

<sup>24</sup> **Milan 2016.** Résolution n°1 : la responsabilité des musées envers le paysage. 3p. P. 1. Consultable sur : <http://icom.museum/la-gouvernance/assemblee-generale/resolutions/milan-2016/L/2/>

dont ils sont issus afin de mettre en contexte les collections muséales. Le musée doit devenir le lieu d'appréhension et de compréhension de ce qui fait le paysage culturel : l'évolution naturelle et les interventions humaines.

Mais l'ICOM va encore plus loin, en posant le constat que le paysage culturel touche également les facteurs immatériels d'un territoire, tels que sa langue, sa spiritualité, ses coutumes ou encore ses sources de revenus. Le musée doit donc également être le lieu du lien entre un territoire, sa population et les facteurs immatériels qui découlent de cet ensemble. En faisant entrer la gestion du paysage culturel dans son domaine de compétence, l'ICOM pousse le musée à prendre ses responsabilités vis-à-vis de son territoire et de sa communauté et à jouer un rôle social plus important.

### ***c. Le paysage culturel selon l'UNESCO***

Ce n'est que récemment que les musées ont intégré la notion de paysage culturel dans leur réflexion. Mais d'autres organismes travaillent depuis longtemps avec cette notion. En 1992, le Comité du patrimoine mondial prend la décision d'inclure les paysages culturels comme catégorie du patrimoine mondial de l'humanité. Cette orientation nouvelle a une origine politique. Elle vise notamment à contrebalancer la surreprésentation de l'Europe et de ses biens monumentaux dans la Liste du patrimoine mondial. Les paysages culturels doivent permettre à chaque culture d'intégrer la Liste.

La Liste du patrimoine mondial comprend dix critères, dont la dernière mise à jour date de 2005. Ces critères sont répartis de la manière suivante : trois touchent uniquement aux biens culturels (1, 2 et 6), quatre concernent les biens naturels exclusivement (7, 8, 9, 10) et les trois autres mêlent nature et culture et concernent plus spécifiquement les paysages culturels (3, 4 et 5). Ce sont ces trois derniers critères qui sont le plus souvent utilisés pour justifier une candidature à la Liste du patrimoine mondial :

*(iii) apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;*

*(iv) offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;*

*(v) être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de*

*cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;*<sup>25</sup>

On le constate, sur ces trois critères, deux peuvent être appliqués à d'autres biens qu'aux paysages culturels (3 et 4), alors que le critère 5, en mentionnant « l'utilisation du territoire » ou « l'interaction humaine avec l'environnement » désigne clairement la notion de paysage culturel qui s'articule autour de l'interaction homme-nature. Même si ces critères s'adressent à des sites d'envergure mondiale et qu'ils nous éloignent des préoccupations d'un musée envers son propre paysage culturel, leur intégration dans la Liste met en avant l'importance du concept de paysage culturel. Elle valorise ainsi le travail réalisé dans les écomusées, qui travaillent depuis près de cinquante ans avec cette notion, consciemment ou non.

## **5. L'Écomusée du fier monde et l'Écomusée du Pays de la Cerise**

On se rend compte donc que les notions de paysage culturel et d'écomuséologie se rejoignent sur de nombreux points. Toutes deux s'intéressent aux influences mutuelles entre une population et son environnement et poussent l'homme à se tourner vers son territoire, à l'étudier, à le protéger et à le mettre en valeur. Des sites culturels tels que l'Écomusée du fier monde, à Montréal (Québec), ou l'Écomusée du Pays de la Cerise, à Fougerolles (France) travaillent sur ces problématiques et s'attachent à faire le lien entre leurs communautés et leurs environnements respectifs.

### **a. L'Écomusée du fier monde**

Dans les années 1970 un organisme associatif montréalais, les Habitations communautaires, réfléchit à un moyen de mettre en valeur le quartier Centre-Sud, secteur industriel et populaire du centre-ville de Montréal, en créant un lieu de vie dédié à la culture. Aidé par Pierre Mayrand et quelques-uns de ses étudiants de l'UQAM<sup>26</sup>, le comité des Habitations communautaires décide de créer un musée, mais un musée pas comme les autres. Ils l'imaginent avec un rapport différent aux objets, sans chercher à les muséifier mais en les interprétant directement dans leur environnement. C'est ainsi que l'Écomusée du fier monde voit le jour en 1982 et se destine à être le lieu d'expression et la vitrine d'une communauté ouvrière et populaire, le « fier monde ».

<sup>25</sup> **Les critères de sélection.** Consultable sur : <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>

<sup>26</sup> Université du Québec à Montréal

En 1996, l'institution reçoit le statut de musée accrédité par le gouvernement québécois. Il doit alors rédiger sa politique de collection muséale. L'Écomusée du fier monde possède une collection – ce qui n'est de loin pas le cas de tous les écomusées – mais il s'intéresse surtout au patrimoine qui est en dehors de ses murs, ce qu'il nomme sa « collection écomuséale ». Il faudra attendre 2011 pour qu'il définisse ce concept inédit. Trois principes guident la politique de collection écomuséale : la responsabilité patrimoniale de l'écomusée ; la participation citoyenne ; la transmission du patrimoine. Cette collection est constituée de biens matériels ou immatériels (œuvre, bâtiment, événement, parc, personnage, etc.) qui ont été désignés par la communauté et qui ont une signification particulière pour elle. Ces biens doivent entrer dans les champs d'action de l'Écomusée du fier monde : le territoire du quartier Centre-Sud ; les thématiques du travail, de l'industrie et de la culture populaire ; le cadre social relié aux problématiques actuelles du quartier. L'écomusée n'acquiert pas les biens qui entrent dans sa collection écomuséale, il les désigne avec l'aide de la population et les confie à un « parrain du patrimoine » (personne, organisme, etc.) qui partage la responsabilité de l'entretien et de la mise en valeur du bien avec lui.

En impliquant la communauté dans la gestion de sa collection, l'Écomusée du fier monde est dans un modèle de co-décision qui en fait un site particulièrement participatif et très bien intégré dans sa société. Il ne se contente pas de prendre soin de ses collections mais agit directement dans son environnement, grâce à sa politique de collection, mais également par des parcours hors-les-murs et grâce à ses kiosques itinérants qui sont des espaces d'interprétation mobiles implantés sur le territoire. L'Écomusée du fier monde est donc très sensible à son paysage culturel, qu'il a à cœur d'interpréter et de mettre en valeur par différents moyens. Bien que non lié à la Charte de Sienne, il est également précurseur dans ce domaine grâce à la responsabilité qu'il revendique envers les biens de sa collection écomuséale et qu'il partage avec les « parrains du patrimoine », issus de la population du quartier<sup>27</sup>.

### **b. L'Écomusée du Pays de la Cerise**

Fougerolles est une petite ville de Haute-Saône qui vit de l'industrie de l'alcool depuis le XVIIe siècle. Au plus fort de son activité, on y trouvait 42 distilleries qui faisaient de la localité le plus grand fournisseur d'alcool français. Dans les années 1970, l'industrie de l'alcool vit une phase difficile et les distilleries fougerollaises ferment les unes après les autres. Marcel Saire, meunier du village, décide alors de préserver ce patrimoine : il collecte des objets et achète les bâtiments d'une ancienne distillerie où il installe des « *period rooms* »<sup>28</sup> pour en restituer

<sup>27</sup> Entretien téléphonique avec René Binette, directeur de l'Écomusée du fier monde, 09.03.2018

<sup>28</sup> Les *period rooms* sont des pièces dans lesquels on reconstitue un décor d'époque dans un but immersif.



l'atmosphère. Jusqu'en 1991, Saire exploite bénévolement le musée avec une association locale en mettant sur pied des actions écomuséales. Les bâtiments du musée sont ensuite rachetés par la mairie de Fougerolles qui en délègue l'exploitation à un organisme, les Musées des Techniques et Cultures Comtoises. Le site est restauré, transformé et modernisé et il rouvre ses portes en 2008.

L'Écomusée du Pays de la Cerise est un musée de territoire qui met un axe fort sur les actions de médiation en milieu rural et travaille sur le maillage du territoire en tissant de nombreux liens avec les acteurs régionaux, ce qui en fait un lieu de vie et de rencontre privilégié sur son territoire. L'action de l'Écomusée du Pays de la Cerise dépasse nettement la thématique de la distillation pour embrasser tout ce qui touche à l'identité des Fougerollais. Il a ainsi tourné un film sur la dentellerie, un savoir-faire très présent sur son territoire, avec le Club des dentelières de la région. Il collabore avec l'Association des patoisants, un organisme qui promeut le dialecte régional. L'écomusée travaille également avec les habitants lors de la création d'exposition : en 2018, il a verni l'exposition « À nos poilus » qui présente des objets mis à disposition par la population. Autant d'actions écomuséales qui en font un lieu de vie incontournable pour sa communauté.

L'Écomusée du Pays de la Cerise est également actif dans son paysage culturel. Il met en valeur tout d'abord ses locaux historiques, ceux d'une distillerie du XVIIIe siècle. Mais s'implique aussi dans la sauvegarde du patrimoine fruitier de Fougerolles - qui dénombre une cinquantaine d'espèces endémiques de cerises - en entretenant une cerisaie et un verger conservatoire. Par ailleurs, l'écomusée propose des parcours hors-les-murs pour l'interprétation du paysage culturel et mène des actions de préservation lorsqu'une distillerie ferme ses portes<sup>29</sup>.

Les actions menées par l'Écomusée du Pays de la Cerise répondent à quatre objectifs principaux : sauvegarder et transmettre le patrimoine, amener la culture en milieu rural, valoriser l'identité fougerollaise et mettre en valeur le tissu associatif. Autant de préoccupations qui démontrent l'attachement du site au développement de sa communauté, de son territoire et le rôle social qu'il joue.

---

<sup>29</sup> Entretien avec Laetitia Morand, directrice de l'Écomusée du Pays de la Cerise, 05.04.2018

## 6. Le Musée du fer et du chemin de fer

Depuis les années 1970, les écomusées se sont développés un peu partout dans le monde, notamment dans les petites agglomérations et les régions dites périphériques, à forte identité régionale. À plus d'un titre, le Musée du fer et du chemin de fer de Vallorbe se rapproche de ces écomusées qui entretiennent et mettent en valeur l'identité de leur territoire.

Le village de Vallorbe est situé au fond de la Vallée de l'Orbe, dans le Jura nord-vaudois. La localité, surnommée la Cité du Fer, connaît la sidérurgie depuis la fin du XIIIe siècle, date d'installation de la première ferrière sur son sol. L'industrie du fer trouve à Vallorbe un terreau propice et fait vivre la localité aujourd'hui encore avec ses différentes entreprises actives notamment dans la fabrication de limes et d'outils de précision ainsi que dans le commerce du métal. Longtemps oubliée, l'histoire de l'industrie du fer jurassienne a été mise en lumière à partir des années 1970 par Paul-Louis Pelet, ancien professeur de l'Université de Lausanne. Soutenu par des personnalités locales, Pelet envisage de créer un musée à Vallorbe, dans le quartier des Grandes Forges. Exploité jusqu'en 1967 par la famille Viotti, le site est alors à l'abandon. Le projet est de sauver la dernière forge du village et d'y installer un musée qui soit à la fois le garant de la mémoire locale et qui puisse préserver les tours de main des forgerons.

Comme on peut le voir, les fondations du Musée du fer et du chemin de fer sont fortement liées à l'écomuséologie : préservation d'un site patrimonial, mise en valeur de l'histoire et donc de l'identité locale, conservation de techniques et de gestes en lien avec le paysage culturel vallorbier. Le Musée romand du fer, ainsi qu'il s'appelle au moment de sa création, ouvre ses portes en 1980. Il faut attendre dix années de plus pour que la thématique du chemin de fer y soit ajoutée, suite aux menaces qui planent sur la ligne Vallorbe-Lausanne et la gare internationale du village<sup>30</sup>.

Entre 1980 et 2014, le Musée du fer et du chemin de fer a fonctionné presque exclusivement grâce au bénévolat. L'engagement d'un chef d'exploitation à plein temps en août 2014 a permis de professionnaliser partiellement la structure. Depuis lors, de nombreuses réflexions sont menées sur le positionnement du musée : son fonctionnement, ses activités, ses collections, son rôle au sein de la communauté. À l'heure actuelle, ces réflexions sont toujours en cours et ce travail doit permettre de fournir une base de réflexion pour la rédaction future d'un projet scientifique et culturel.

---

<sup>30</sup> Entretien avec Jean-Philippe Dépraz, vice-président de la Fondation des Grandes Forges, 10.04.2018

### **a. Le projet**

Le constat est le suivant : depuis plusieurs années la fréquentation du Musée du fer et du chemin de fer est en baisse, faible mais régulière, malgré différentes tentatives pour endiguer le phénomène. L'offre culturelle vaudoise est pléthorique et la concurrence de plus en plus forte, avec l'ouverture de plusieurs sites majeurs sur l'Arc lémanique notamment. Le Musée du fer et du chemin de fer dispose de petits moyens financiers et humains. Soutenu par la commune de Vallorbe, il est malgré tout dépendant de ses entrées pour atteindre l'équilibre financier. Au niveau des ressources humaines, le Musée du fer et du chemin de fer peut compter sur : un conservateur/chef d'exploitation à temps plein ; l'Office du Tourisme, qui gère l'accueil des visiteurs et l'organisation des visites guidées ; une équipe de forgeronnes et forgerons pour l'animation de la forge ; une vingtaine de bénévoles pour les visites guidées, l'inventaire et différentes tâches. Avec un budget réduit et des ressources humaines limitées, le Musée du fer et du chemin de fer doit se repositionner pour survivre. Musée de site, musée technique et musée régional, il peut compter sur une identité marquée liée au travail du fer. Fort de ses origines proches de l'écomuséologie et en s'appuyant sur ses points forts que sont ses forges en action et son cadre authentique, le Musée du fer et du chemin de fer vise aujourd'hui à devenir un lieu de vie pour la région en proposant un programme culturel diversifié et novateur. Garant de l'histoire régionale, il souhaite mettre en avant l'identité locale et fédérer les habitants autour de son projet.

### **b. Le site**

Le quartier des Grandes Forges est un site extraordinaire. Niché dans une boucle de l'Orbe, il est, avec ses six roues-à-aubes, le plus grand complexe usinier hydraulique de Suisse encore en activité. Classé aux monuments historiques depuis 1977, les bâtiments qu'occupe le Musée du fer et du chemin de fer ont gardé leur silhouette et leur charme d'antan. Situé en plein cœur de Vallorbe, mais pourtant isolé dans un écrin de verdure, le site peut compter sur sa proximité avec la rivière, ses places de pique-nique et sa beauté pour attirer bon nombre de visiteurs.

Comme beaucoup de sites historiques, il est toutefois difficilement accessible en voiture et très limité par rapport aux possibilités d'aménagement. Par ailleurs, sa proximité avec la rivière est problématique en période de hautes-eaux, synonymes d'inondations régulières. Ces aspects sont handicapants à différents titres : manque de lieu de stockage pour les collections muséales et impossibilité d'en aménager à proximité ; accessibilité réduite pour les publics en situation de handicap (pas d'ascenseur) ; conditions de conservation difficiles.

Malgré ces défauts pratiques, le site des Grandes Forges est un formidable outil de travail pour le Musée du fer et du chemin de fer qui s'attache à le faire vivre par le biais de manifestations diverses : expositions d'art en extérieur, concerts, démonstrations de forge. À travers ces événements, le musée souhaite faire revenir le public régional et mettre en valeur une importante partie du paysage culturel vallorbier.

### ***c. L'offre de médiation***

Actuellement, l'offre de médiation du Musée du fer et du chemin de fer est plutôt restreinte :

- Animation journalière de la forge
- Visites guidées traditionnelles
- Application mobile de visite en trois langues
- Promenades guidées hors-les-murs sur les traces de l'histoire du fer et du chemin de fer
- Activités spéciales : initiation à la forge, frappe de médailles, rallye-photos

Parmi cette offre, deux points ont été développés entre 2016 et 2017 : le développement d'une application mobile en trois langues, afin d'utiliser le développement du numérique pour proposer un nouvel outil de médiation et les promenades guidées qui s'inscrivent dans cette orientation nouvelle que souhaite prendre le Musée du fer et du chemin de fer en sortant de ses murs et en réinvestissant son paysage culturel. L'animation de la forge est un succès depuis des années et fait la renommée du site. Les visites guidées, bien que traditionnelles, sont fortement demandées, ce qui n'est pas le cas de nos activités spéciales, qui manquent de visibilité.

Bien que diversifiée, l'offre de médiation ne s'adresse que trop peu aux jeunes publics et publics scolaires. Un nouveau programme de médiation doit être mis en place pour eux, en prenant notamment en compte le Plan d'étude romand et les attentes des enseignants en termes de transport, coût et accompagnement. Depuis 2016, lors de chaque événement, nous proposons des ateliers enfants qui attirent de nombreux jeunes. C'est sur cette expérience que nous souhaitons construire notre offre, qui combinera visite et atelier thématiques. En développant cette nouvelle offre, le Musée du fer et du chemin de fer vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux qui sous-tendent les thématiques abordées (transport, métiers d'art, matière) et à créer des liens avec les écoles de la région pour développer de futurs projets communs.

#### **d. Les collections**

Le chantier des collections du Musée du fer et du chemin de fer est un vaste sujet. Les collections du musée sont réduites et très déséquilibrées. Plus de 3'000 objets sont liés à la thématique du fer alors que moins de 1'000 concernent celle du chemin de fer. La collection « fer » comprend majoritairement des objets qui ont été récupérés sur le site même des Grandes Forges : outillage, production, machines d'atelier. Elle est complétée par des objets historiques liés à l'industrie du fer à Vallorbe et dans la région et par quelques lots liés à une spécialité de forge (collection Raguin : outils de feuilletage pour la ferronnerie d'art par exemple). La collection chemin de fer est principalement constituée de modèles réduits de train de différentes échelles mais également de quelques objets historiques liés à la gare de Vallorbe, ainsi que d'une collection iconographique.

Plusieurs problématiques touchent les collections du Musée du fer et du chemin de fer :

- Manque de lieux de stockage
- Conditions de conservation non-maîtrisées
- Inventaire en cours de réalisation
- Pas de politique de gestion des collections ni de politique d'acquisition

Afin de remédier à cette situation compliquée, le Musée du fer et du chemin de fer doit rapidement se doter d'une politique de gestion des collections en prenant en compte son historique et en s'inspirant de l'écomuséologie. Dès sa constitution, le musée s'est tourné vers son paysage culturel, la préservation des gestes et des savoir-faire, davantage que vers sa collection, qui reste réduite. Cette orientation doit être poursuivie en fixant des critères d'acquisition stricts afin de limiter le nombre d'objets collectés et en réaménageant les locaux de stockage pour bénéficier de meilleures conditions de conservation.

#### **e. Les publics**

En 2017, 43% des visiteurs du Musée du fer et du chemin de fer étaient des adultes, 23% des familles, 21% des seniors et 13% des enfants. Parmi eux, 71% était d'origine suisse, dont plus de la moitié de Romandie, 24% venait de France et les 5% restant du reste du monde. L'origine des visiteurs montre bien le rayon d'action du Musée du fer et du chemin de fer, situé à cheval sur la Suisse romande et la France. Par ailleurs, le fait que le plus grand groupe d'âge soit celui des adultes met en lumière le manque d'activités de médiation dédiées aux enfants. En fonction des moyens limités dédiés à sa visibilité, le Musée du fer et du chemin de fer doit donc concentrer sa communication sur l'échelle locale et régionale, afin de pouvoir jouer ce rôle de lieu de vie et d'identification auprès de sa communauté et toucher la plus grande partie de son

public. Par ailleurs, le développement d'une nouvelle offre de médiation pour les jeunes devrait lui permettre d'attirer plus de familles et de classes.

#### ***f. Les partenariats et réseaux***

La Vallée de l'Orbe en général et Vallorbe en particulier sont une région qui possède un riche tissu associatif et industriel. De par ses thématiques et l'histoire qu'il véhicule, le Musée du fer et du chemin de fer a un rôle à jouer auprès des industries régionales, dont l'activité trouve son origine dans l'exploitation du fer : fabrication de limes, commerce du métal, mécanique de précision, horlogerie, endodontie, etc. Des liens peuvent également être noués avec des entreprises du monde du rail. Le Musée du fer et du chemin de fer s'implique d'ores et déjà dans différents partenariats avec des entreprises régionales pour lesquelles il propose des visites guidées gratuites et différents avantages en échange d'un soutien financier et/ou de services. Une entreprise de Vallorbe a compris qu'elle pouvait mettre en valeur son patrimoine auprès de ses clients en leur faisant visiter le musée, mais ce type de partenariat est encore trop peu répandu et doit être développé auprès d'autres entités à l'avenir, afin de valoriser le savoir-faire régional et d'ancrer le musée comme lieu de référence dans le tissu industriel.

Peu de liens existent actuellement entre le Musée du fer et du chemin de fer et le milieu associatif vallorbier. Dans la perspective de faire du musée un lieu de vie incontournable pour la région, cet axe doit impérativement être développé afin d'identifier le musée comme partenaire incontournable pour les associations locales et de mettre en valeur le tissu associatif. De nombreuses possibilités existent pour créer de tels partenariats, par exemple en faisant participer des associations ou des commerces locaux aux manifestations organisées par le musée.

#### ***g. La programmation***

Depuis sa création, le Musée du fer et du chemin de fer a toujours revendiqué le fait d'être un musée vivant : avec ses forges en activité, son spectacle audiovisuel sur l'histoire de la ligne du Simplon et sa maquette ferroviaire interactive. Toujours dans cette volonté, il a développé au fil du temps un certain nombre d'événements. Depuis 2017, le Musée du fer et du chemin de fer s'est doté d'un nouveau programme culturel diversifié, résultat du premier chantier de réflexion mené dans le repositionnement du musée. Ce programme a été construit autour des principes et impératifs suivants :

- Faire du musée un lieu de vie régional

- Aller à la rencontre du public régional
- Interpréter et mettre en valeur le paysage culturel vallorbier
- Proposer une programmation diversifiée destinée à différents publics
- Réaliser des événements à bas coût et rentables
- Economiser l'équipe de bénévoles

Aux événements existants que sont le Festival des couteliers et les expositions temporaires, ont été ajoutés les promenades guidées, les Soirées du musée, Halloween et les Vulcanales.

Les promenades guidées sont le moyen pour le musée de sortir de ses murs et de réinvestir son territoire. Deux promenades thématiques sont proposées : le parcours « sur les traces de l'histoire du fer » longe la rivière et chemine entre les anciens sites de l'industrie du fer, on y retrouve de nombreuses traces de scories et divers témoins de l'activité sidérurgique passée et présente ; le parcours « sur les traces de l'histoire du chemin de fer » suit le tracé de l'ancienne ligne reliant Vallorbe à Jougne, déferrée dans les années 40, et dévoile différents vestiges de l'histoire ferroviaire. Programmées quatre fois par année et disponibles sur réservation, ces promenades sont rythmées de plusieurs arrêts durant lesquels le guide fait découvrir aux promeneurs l'histoire et le paysage culturel régional.

Les Soirées du musée ont été pensées pour combiner les aspects gourmands et culturels. Programmées quatre jeudis soirs par année, elles sont composées d'une première partie consacrée à une conférence sur un sujet régional ou lié aux thématiques du musée et d'une seconde partie dédiée à une dégustation de produits du terroir. En combinant ces deux aspects, la volonté du Musée du fer et du chemin de fer est d'attirer au musée des visiteurs qui n'en ont pas l'habitude et d'en faire un lieu de vie et de rencontre afin de jouer son rôle social auprès des habitants.

Durant la soirée d'Halloween, le musée se transforme et remonte le temps. Le concept est de proposer des visites à la lampe torche, accompagnées d'un guide, et de partir à la rencontre des artisans du passé. Grimés, des figurants se mettent dans la peau de véritables personnages des Grandes Forges pour faire découvrir aux visiteurs un pan de l'histoire locale. Destiné avant tout aux familles, avec de nombreuses activités pour les enfants, cet événement permet de valoriser le site des Grandes Forges en l'interprétant.

Contrairement aux Soirées du musée, avant tout destinées au public local et régional, les Vulcanales visent le grand public. Festival consacré à l'art et au métal, les Vulcanales sont l'occasion de mettre en valeur le fabuleux cadre du quartier des Grandes Forges en proposant un événement qui se déroule majoritairement en plein air. Mêlant expositions d'art, concerts, démonstrations et performances artistiques, les Vulcanales se veulent un événement festif et alternatif qui permette au Musée du fer et du chemin de fer de s'éloigner des aspects

techniques pour élargir ses domaines de compétence en s'intéressant à l'art et mettre ainsi en valeur le travail de création des artisans du fer.

Avec cette nouvelle programmation, le Musée du fer et du chemin de fer a entamé son repositionnement en fonction d'objectifs prédéterminés : faire du musée un lieu de vie régional, sortir des murs et aller à la rencontre du public, interpréter et mettre en valeur le paysage culturel, valoriser l'histoire et l'identité vallorbière.

## **7. Conclusion**

Depuis les années 1970, les écomusées ont ouvert la voie vers un musée plus impliqué dans sa société. En 2014, les musées italiens se sont inspirés du Patrimoine mondial de l'UNESCO pour unir leurs forces dans la rédaction de la Charte de Sienna, liant les musées de tout bord à leurs paysages culturels respectifs et réclamant les moyens d'en prendre la responsabilité. Aujourd'hui, les actions participatives voient le jour un peu partout et l'offre de médiation explose. Alors, les musées ont-ils mis l'éthique et la conscience civique au cœur de leur mission ? Sont-ils prêts à jouer leur rôle social ? Il faut l'espérer car dans le contexte actuel, avec l'accélération du développement technologique, les problématiques existentielles liées à l'environnement et aux conflits humains, les musées ne peuvent plus se contenter de conserver et de présenter des collections. Afin de s'impliquer dans la vie sociale et d'être utiles à la société, ils doivent sortir de leurs zones de confort et prendre un rôle plus actif dans leur environnement. En développant leur assise territoriale, en s'intéressant aux différents aspects de la vie de leur communauté, en interprétant l'environnement dans lequel s'intègre leurs collections, les musées d'aujourd'hui peuvent participer à un élan de développement positif. C'est ce que font des institutions telles que l'Écomusée du fier monde ou l'Écomusée du Pays de la Cerise en tentant de rallier leur communauté autour de leur territoire et d'un patrimoine identitaire.

C'est aussi dans cet esprit que veut se positionner le Musée du fer et du chemin de fer de Vallorbe. En développant un nouveau programme culturel, il vise à en faire un lieu de vie pour la région. Le projet d'une nouvelle offre de médiation s'inscrit lui aussi dans cette dimension éco-sociale. En sortant de ses murs, par le biais de ses promenades guidées, et en développant des actions autour de l'interprétation du paysage culturel, il œuvre dans la dimension écologique. Le musée peut inscrire son action dans l'économie du territoire en développant les relations entre le musée et le tissu industriel et en contribuant ainsi à la mise en valeur du travail des artisans du fer. Autant de principes écomuséaux dans lesquels s'inscrit



le Musée du fer et du chemin de fer. Mais il doit encore développer l'aspect participatif. Par le biais du bénévolat, il implique déjà de nombreux habitants dans la vie du musée, mais cet équilibre est fragile et doit être renforcé en attirant davantage de jeunes afin de veiller à la représentativité de la communauté au sein de l'institution. Ce n'est qu'en s'attachant à développer ces aspects, nourris par les principes de l'écomuséologie et la notion de paysage culturel, que le Musée du fer et du chemin de fer parviendra à apporter une réelle plus-value à son territoire. Ce n'est qu'ainsi qu'il parviendra à devenir un lieu de vie et d'identification pour sa communauté et qu'il jouera son rôle social.

## 8. Bibliographie

### Ouvrages :

- De Varine, Hugues (2017). **L'écomusée singulier et pluriel**. Un témoignage sur cinquante ans de muséologie communautaire dans le monde. Paris : L'Harmattan. 296 P.
- Mitchell, Nora. Rössler, Mechtild. Tricaud, Pierre-Marie (2009). **Paysages culturels du patrimoine mondial**. Guide pratique de conservation et de gestion. Paris : Centre du patrimoine mondial. 138 P.
- Sauer, Carl Ortwin (1925). **The Morphology of Landscape**. Berkeley : University of California. 53 P.

### Articles :

- Camille, Cailloce (2017). **La Charte de Sienne**. Consultable sur : <http://www.masterpatrimoine.fr/v2/actualites/politiques-culturelles/1018-la-charte-de-sienne.html>
- **Charte de Sienne**. Musées et paysages culturels. Sienne : ICOM Italie. 5 p. Consultable sur : [http://icom.museum/uploads/media/Carta\\_di\\_Siena\\_FR\\_final.pdf](http://icom.museum/uploads/media/Carta_di_Siena_FR_final.pdf)
- **La Charte de Sienne proposée par l'ICOM Italie lors de la conférence internationale « Musées et paysages culturels »**. ICOM. 2 p. Consultable sur : <http://icom.museum/actualites/actualite/article/la-charte-de-sienne-proposee-par-licom-italie-lors-de-la-conference-internationale-musees-e/L/2/>
- **Les critères de sélection**. Consultable sur : <http://whc.unesco.org/fr/criteres/>
- **Milan 2016**. Résolution n°1 : la responsabilité des musées envers le paysage. 3p. P. 1. Consultable sur : <http://icom.museum/la-gouvernance/assemblee-generale/resolutions/milan-2016/L/2/>